

35^e Assemblée générale annuelle

Mardi 25 mars 2025 à 18 h
À l'auberge La RéCréation, située au 814 chemin du Bassin

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture.
2. Nomination des personnes à la présidence et au secrétariat de l'assemblée.
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation.
4. Vérification des présences et du quorum.
5. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024.
7. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2024.
8. Présentation du rapport d'activité 2024 et du plan d'action 2025.
9. Présentation des prévisions budgétaires 2025.
10. Nomination du vérificateur comptable.
11. Cotisation annuelle des membres.
12. Élection au conseil d'administration :
 - Nomination des personnes à la présidence et au secrétariat d'élection.
 - Lecture des procédures d'élection.
 - Mise en candidature.
 - Vote et/ou déclaration des personnes élues.
13. Affaires diverses.
14. Levée de l'assemblée.